

Initiatives ministérielles

certainement aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles lorsque mes ancêtres sont arrivés ici.

J'entends mon ami de l'Alberta là-bas qui fait des remarques sur l'époque où les libéraux étaient au pouvoir. Ce que certains députés du côté du gouvernement ne comprennent pas, c'est que les membres du Parti libéral savent comment tirer leçon de leurs erreurs. Le député pourrait peut-être réfléchir à cela si seulement cela lui était possible. Le député de Terre-Neuve pourrait peut-être réfléchir lui aussi, mais je m'adresserai à lui dans un instant.

J'aimerais intervenir plus précisément sur l'amendement relatif aux membres de la famille et sur les questions que soulève ce projet de loi. Selon le projet de loi, le gouvernement peut évaluer tous les membres d'une même famille avant de répondre à la demande d'immigration d'un seul d'entre eux. Cela revient tout bonnement à de la culpabilité par association. Cela constitue un véritable problème.

Il est vrai—et nous sommes quelques-uns ici à souscrire à cette théorie—que chacun est le gardien de son frère ou de sa soeur, mais il ne faut pas exagérer. En cette époque moderne où les familles sont dispersées et où leurs membres vivent loin les uns des autres et cela à l'intérieur même d'un seul pays, il est bien sûr absolument insensé de décider de l'admissibilité de M. Untel en fonction de l'admissibilité de son frère. Cela va à l'encontre des règles de la justice naturelle et des principes qui sont énoncés dans notre Charte des droits et qui nous tiennent à coeur. Je trouve parfaitement consternant qu'on envisage seulement une chose pareille.

Lorsqu'on examine la politique canadienne de l'immigration, surtout compte tenu du monde dans lequel on vit, de ce qui se passe en Europe de l'Est, de ce qui se passe en Afrique et plus particulièrement en Somalie, du carnage qui a cours en Yougoslavie, force nous est de constater qu'il y a des gens qui sont des réfugiés au vrai sens du terme, qui ne savent plus où aller parce que leur maison a été détruite et qui sont victimes de la guerre civile ainsi que de l'insurrection fondée sur la purification ethnique ou la bigoterie.

Il faut reconnaître que nous, qui avons la bonne fortune de vivre dans ce pays immense et magnifique, sommes tous venus ici ou avons des ancêtres qui sont venus ici

pour échapper à un sort similaire et pour connaître une vie meilleure.

Comment pouvons-nous, en tant que parlementaires et législateurs canadiens, comment osons-nous dire ceci: «C'est bien dommage, mais vous arrivez trop tard. J'ai eu ma part. Je me suis fait ma place mais vous, vous n'avez qu'à rester derrière la porte.» Nous avons déjà fait ça jadis avec les conséquences tragiques qu'on connaît; et tous, nous portons une part de responsabilité. Je ne veux pas que les Canadiens à venir aient à porter le poids de cette même culpabilité nationale surtout alors que nous avons un besoin urgent d'une population plus nombreuse.

Lundi, avant de venir, j'ai eu la chance d'assister à un petit déjeuner au YWCA au cours duquel la médaille de la paix a été remise à l'une de mes électrices, le D^r Joni Guptill, qui s'est dévouée en Afrique et en Yougoslavie avec *Médecins sans frontières*. Elle a parlé des conditions dans ces pays, et Peter Dalglish a souligné combien il était important que le Canada soit généreux. Cet homme bien connu de nombre d'entre nous, de ce côté de la Chambre du moins, est directeur administratif de Street Kids International, une fondation internationale dont le siège est à Toronto et qui s'occupe des enfants de la rue.

Les modifications que nous présentons dans ce groupe et dans les autres groupes d'amendements dont nous sommes saisis aujourd'hui visent à nous rendre plus généreux. Nous passons dans le monde entier pour être parmi les habitants les plus bénis de la planète parce que nous avons la chance d'habiter ce pays si merveilleux et parce que nous avons une telle abondance de biens, biens que nous devrions partager avec les autres.

Il nous incombe d'être généreux. Il nous incombe de montrer que la mesure législative qui va régir l'immigration est ouverte et progressiste et qu'elle va attirer les étrangers dont nous avons besoin. Les mythes tombent. Les immigrants ne drainent pas le Trésor public. Les immigrants créent bien moins de problèmes et de difficultés que certains de leurs congénères déjà intégrés ou que certains Canadiens de souche. Les immigrants sont une bénédiction pour ce pays.

• (1720)

Et qui plus est, chacun d'entre nous se doit de ne jamais oublier d'où il vient, de n'être ni condescendant ni imbu de son importance et de se souvenir que l'avenir et